

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



quatre vingt seize
L'an mil neuf cent ~~soixante~~ , le 21 février à 20 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil municipal : 16.02.96

Location d'un local
au bâtiment GR1

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

ABSENTS : MM. NEANT

M. MLE JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par la société ONET de MARSEILLE.

Celle-ci souhaiterait louer la partie du bâtiment GR1 qui était auparavant occupée par MR le GOFF Jacky afin d'y installer un bureau.

APRES AVOIR DELIBERE,

le Conseil Municipal fait remarquer qu'il serait souhaitable de vendre ce local plutôt que de le louer. Cependant si l'entreprise ONET ne souhaite pas l'acquérir le Maire est autorisé a le louer (en l'état) moyennant un loyer mensuel de 1500.00 francs.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

le Maire,

CORRE Yves.

COURRIER ARRIVE
LE
26. SEP. 1996
Sous-Prefecture de
29150 CHATEAULIN
PREFECTURE DE CHATEAULIN